

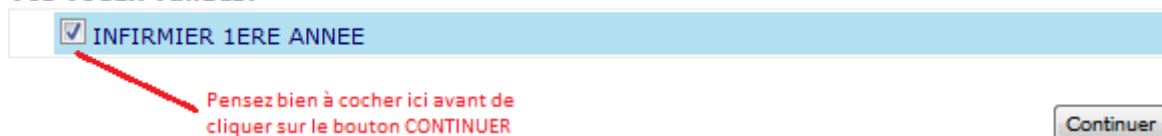
1. ACQUITTEMENT DE LA CVEC

1. La CVEC (Contribution Vie Etudiante et Campus) est à régler chaque année par tous les étudiants en enseignement supérieur.
2. Pour vous acquitter de cette contribution pour 2024-2025, rendez-vous sur le [site de la CVEC](#).
3. Lorsque vous aurez fait le nécessaire, gardez bien l'attestation CVEC générée, le numéro d'attestation vous sera demandé lors de l'étape 3.

2. IDENTIFICATION POUR L'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE EN LIGNE

1. Allez sur notre service d'inscription en ligne : <http://inscription.univ-lemans.fr>
2. Identifiez-vous en indiquant :
 - Votre N° de dossier Parcoursup :
 - Précédé de P24 si votre N° Parcoursup comporte 7 chiffres
 - Précédé de P240 si votre N° Parcoursup comporte 6 chiffres
 - Précédé de P2400 si votre N° Parcoursup comporte 5 chiffres. (L'identifiant doit toujours contenir 10 caractères, ajoutez autant de zéro que nécessaire si votre N° Parcoursup contient moins de chiffres que dans les 3 exemples donnés)
 - Votre date de naissance sans slash et en mettant bien les 4 chiffres de votre année de naissance
3. Le service vous demande de confirmer votre identité puis la formation d'inscription :

Vos vœux validés:



INFIRMIER 1ERE ANNEE

Pensez bien à cocher ici avant de cliquer sur le bouton CONTINUER

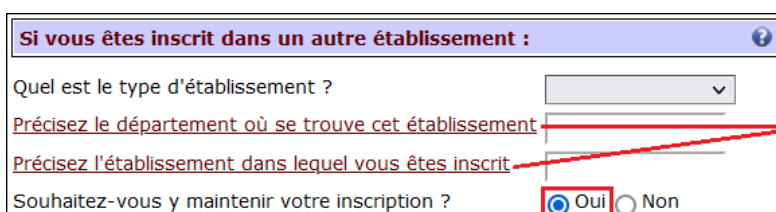
Continuer

3. SAISIE DE L'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

La plupart des champs sont pré-remplis avec les informations que vous avez données sur Parcoursup. Vous pourrez faire défiler les écrans assez rapidement. **SOYEZ VIGILANTS** aux champs obligatoires marqués d'une étoile rouge *, notamment :

- Votre numéro de CVEC (le 4^{ème} caractère du code est obligatoirement le chiffre 4)
- Votre situation militaire / Votre commune / Votre type d'hébergement / Votre adresse mail personnelle / Votre catégorie socio-professionnelle

Dans l'écran données annuelles, l'encadré « Si vous êtes inscrit dans un autre établissement » doit être obligatoirement rempli. Si les données issues de Parcoursup n'apparaissent pas, voici comment remplir cet encadré :



Si vous êtes inscrit dans un autre établissement :

Quel est le type d'établissement ?

Précisez le département où se trouve cet établissement

Précisez l'établissement dans lequel vous êtes inscrit

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ? Oui Non

← Choisissez : Paramédical/social IFSI, IFMK, IFE IFAS

Cliquez sur ces liens pour afficher la liste de choix

Cliquez sur OUI sur cette ligne



Dans l'écran Autres données, **sélectionnez votre profil « IFSI »** :

Profil :

Quel est votre profil ? *

Profil normal

Etudiant infirmier IFSI

Contrat apprentissage

/!\ Si vous sélectionnez bien le profil spécifique "Etudiant infirmier IFSI", il ne vous sera pas réclamé de paiement à la fin de l'inscription.

Si vous avez bien sélectionné le profil IFSI, la gratuité des frais d'inscription universitaire sera appliquée à la fin de la procédure :

Montants droits à payer (en euros):

Bibliothèque Universitaire	0,00 €
Droits universitaires	0,00 €
frais pédagogiques	0,00 €
Total dû à l'établissement :	0,00 €

4. FIN DE L'INSCRIPTION

Allez bien jusqu'au dernier écran en cliquant sur les boutons SUITE ou CONTINUER lorsqu'ils sont disponibles.

Attendez un jour ou deux que la scolarité contrôle et valide votre inscription. C'est seulement après ce contrôle que vous pourrez [activer votre compte universitaire ENT](#) pour l'année 2024/2025.

BESOIN D'AIDE ?

- **Pour la CVEC :** Consultez la [foire aux questions](#). Si la réponse recherchée n'y est pas, posez directement votre question via un [formulaire](#) (Réponse sous 72H max)
- **Pour l'inscription universitaire :** laissez un message à iaweb@univ-lemans.fr